

Groupe Info Etudes

Siège : Ouest Foire, Lot N°32, VDN, en Face Sénégal-Japon

A PROPOS DU GROUPE INFO ETUDES

Le Groupe Info Etudes est un ensemble de services dédiés aux enseignements primaire, secondaire, supérieur et professionnel du Sénégal, aux élèves, étudiants et professeurs. Il vous informe en temps réel sur les examens, les concours, orientations ainsi que sur toute l'actualité des écoles, collèges, lycées, universités, instituts et écoles de formations du Sénégal. Le Groupe vous donne aussi toute l'actualité concernant les enseignants, professeurs et inspecteurs de l'éducation nationale. Vous y trouverez également les communiqués, les appels à candidature, les offres de bourses, de stages aussi bien pour les élèves et étudiants que pour les enseignants et professeurs.

Il s'intéresse aussi aux activités gouvernementales liées à l'éducation nationale, à l'enseignement supérieur et professionnel ainsi qu'à toute activité liée à la bonne marche du système éducatif sénégalais.

D'un constat général : « les difficultés des élèves, étudiants pour accéder aux informations nécessaires », et des «difficultés rencontrées par les professeurs et enseignants», est née le Groupe Info Etudes pour pallier ce manque d'informations. En effet ces élèves et étudiants trouvent autant de difficultés pour s'orienter sur leur avenir scolaire, se renseigner ou s'engager dans une filière adéquate, au moment où des professeurs et enseignants accèdent difficilement aux informations à temps. C'est pour mettre fin à ces difficultés, qu'Info Etudes est lancé.

Dans ce même contexte, Le Groupe Info Etudes met à la disposition de ses visiteurs (sénégalais et étrangers):

- Un site Web: avec des publications quotidiennes pour relater toute l'actualité mentionnée ci-dessus:
- Un forum: qui est un espace de discussion réservé aux lecteurs pour des questions et réponses. Dans ce même forum sont postés des offres d'emplois et de stages.

- Un service AVIS: qui est un répertoire national de l'ensemble des établissements privés et publics du Sénégal. Sa particularité est qu'il permet aux visiteurs de donner leurs avis sur l'enseignement des écoles et universités. L'ajout d'un établissement peut être fait par tout visiteur, ou en contactant le Groupe.
- <u>Une application Mobile</u>: qui est la version mobile de tous les services du Groupe. Disponible sur Google Play Store, elle est adaptée aux besoins des utilisateurs et présente plus de fonctionnalités.

Le groupe Info Etudes est aussi présent sur les réseaux sociaux:

- Facebook
- Twitter
- Instagram
- Youtube

Le but d'Info Etudes est et reste unique : Informer les élèves, étudiants, enseignants et professeurs sur toutes les actualités qui peuvent leur être utiles.

Le Groupe Info Etudes vous souhaite la BIENVENUE à l'université!

Table des matières

A PROPOS DU GROUPE INFO ETUDES	
L'ORIENTATION SUR CAMPUSEN	4
PRESENTATION	
10 CHOSES EN A SAVOIR SUR CAMPUSEN:	
CRÉATION DE VOTRE COMPTE?QUELLES FILIERES CHOISIR?	6
COMMENT CHOISIR ET ORDONNER VOS VŒUX?	
COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES ORIENTÉS?	
VOS PREMIERS PAS A L'UNIVERSITE	
L'UNIVERSITE, TROP DIFFERENTE DU LYCEE	
COMMENT FAIRE SA RENTREE A L'UNIVERSITE ?	9
QUELQUES CONSEILS POUR BIEN ASSISTER AUX COURS	10
LES LIEUX A LOCALISER	10
LA BU (BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE)	10
LE RU (RESTAURANT UNIVERSITAIRE)	
LES AMPHIS	11

LES SALLES DE TD	11
LE SERVICE DE LA SCOLARITE	11
LE SIEGE DES ASSOCIATIONS ET DES AMICALES D'ETUDIANTS	11
L'ORGANISATION DES ETUDES A L'UNIVERSITE – LE SYSTEME LMD	12
LES GRADES	12
LE SEMESTRE	12
UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)	13
LE SYSTEME DE CREDIT	14
VALIDATION-CAPITALISATION-COMPENSATION	14
VALIDATION D'UNE UE	14
VALIDATION D'UN SEMESTRE	15
VALIDATION DES GRADES	
LES BOURSES	16
LES BOURSES PUBLIQUES	16
LES BOURSES PÉDAGOGIQUES	16
LES BOURSES SOCIALES	17
LES AIDES D'ETAT	
LES BOURSES DU PRIVE	17
INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES	18
SITES WEB ET LIENS UTILES	
ADRESSES ET CONTACTS	19



PRESENTATION

CAMPUSEN permet aux nouveaux bacheliers sénégalais et étrangers souhaitant poursuivre leurs études supérieures au Sénégal de demander une orientation dans les formations proposées par les différentes universités du Sénégal.

La constitution des dossiers est faite totalement en ligne.

Au Sénégal, c'est le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui est chargé de l'orientation des nouveaux bacheliers dans les universités publiques ou privés.

A noter que ce département ministériel est le seul organisme compétent pour orienter les bacheliers dans les universités publiques ou privées du Sénégal. Ainsi après l'obtention de son diplôme, le bachelier doit attendre l'ouverture de la plate-forme, souvent annoncée dans la deuxième quinzaine du mois d'Août de chaque année. Un délai de 15 à 20 jours vous est souvent accordé pour créer votre compte, votre dossier et ordonner vos choix.

Avant d'ouvrir un compte sur campusen, vous devez d'abord prendre connaissance de la plateforme.

10 CHOSES EN A SAVOIR SUR CAMPUSEN:

- 1 Seuls les bacheliers de l'année en cours pourront s'inscrire sur campusen et avoir un compte: Les bacheliers des années précédentes et qui ne sont pas encore orientés ne pourront en aucun cas bénéficier d'une orientation sur campusen.
- 2 Avant d'ouvrir votre compte, il est obligatoire d'avoir une adresse de messagerie (adresse mail) valable: Généralement, les services de Campusen recommandent **GMAIL**. Si vous n'en avez pas encore, il faut déjà en créer un.
- 3 Vous avez la possibilité de faire jusqu'à **18 choix au maximum** (16 ou 17 pour certains): Une fois votre compte campusen créé, votre dossier doit comporter une liste de 15 à 18 choix. Ces derniers peuvent être de filières différentes ou dans plusieurs universités, facultés ou UFRS.
- 4 Seules les filières éligibles apparaîtront: Pour faire vos choix, vous ne verrez que les filières dont vous êtes éligibles selon vos notes et selon le cumul demandé. Ex: un bachelier littéraire ne verra jamais la filière MPI (Maths Physique Informatique) dans la liste proposée.
- Vos choix doivent être classés par ordre de préférence: Après avoir fait vos choix, ordonnezles par préférence. Classez la filière la plus souhaitée en premier lieu (Choix n°1); la deuxième souhaitée en 2ièm lieu; ainsi de suite... En effet si vous n'êtes pas acceptés au premier choix, le deuxième sera examiné. Alors faites attention à l'ordre.
- Respectez les dates d'ouverture et de clôture: L'ouverture de la plateforme sera fixée pour une période. Une date de clôture des inscriptions est toujours fixée. Au-delà de celle-ci, tout bachelier ne s'étant pas encore inscrit perdra son droit d'être orienté par l'Etat dans les universités sénégalaises (Sauf dérogation).

- Toujours suivre votre dossier: Après la clôture des inscriptions, consultez régulièrement votre compte pour vérifier son état. En effet, il peut y avoir jusqu'à 3 listes d'orientations qui sortiront l'une après l'autre mais qui seront toujours communiquées par le ministère. (Vous pouvez nous suivre sur www.infoetudes.com pour ne rien rater).
- Respectez les délais de paiement des frais d'inscriptions: Une fois orienté, vous avez un délais bien fixe pour vous acquitter du paiement de vos frais d'inscriptions (25 000 FCFA + Frais de transfert), il se fait souvent à travers les services de transfert d'argent (Wari, joni joni, poste, Orange Money, yoni ma), en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Réclamez auprès de l'agence votre reçu, il vous serait demandé lors de vos inscriptions administratives.
- **9** Tous les bacheliers ayant respecté la procédure seront orientés: Si vous avez bien respecté toutes les lignes ci-dessus, vous serez alors orientés, soit dans une université publique, soit dans le privé où l'État vous prendra en charge pour les 3 années de licence. Cela peut, sans doute prendre du temps.
- Toute l'actualité de la procédure d'inscription sera publiée en temps réel sur le site web du Groupe Info Etudes (www.infoetudes.com) ou sur nos supports (Facebook en particulier : http://www.facebook.com/infoetudes).

CRÉATION DE VOTRE COMPTE?

Pour créer votre compte, rendez-vous sur **campusen.sn**, puis cliquez sur **"Orientation"**, au menu en haut ou surfez directement sur **orientation.campusen.sn**. Quand la plateforme d'orientation n'est pas encore ouverte, vous n'y trouvez que des messages d'informations du Ministère. Notez que vous devez avoir déjà une adresse électronique (**de préférence Gmail**).

Cliquez sur l'image "Ouvrir ou créer mon compte". Sur la page qui s'affiche, indiquez votre numéro de table, votre année de naissance et votre année de baccalauréat, puis appuyez sur "envoyer". Campusen vérifie automatiquement si ces données sont valides. Si oui, une nouvelle page se charge et vous devez compléter vos informations (Adresse électronique, numéro de téléphone, ...). Vérifiez que l'adresse mail fournie est valable avant de cliquer sur "Enregistrer". Un courrier électronique vous sera directement envoyé dans votre compte mail. Ouvrez-le puis cliquez sur le lien qui s'y trouve pour confirmer votre compte. Après le clic, vous serez directement redirigé vers la plateforme où votre numéro de table et date de naissance vous seront encore demandés. Validez-les en cliquant sur "Je confirme". Un deuxième mail vous sera envoyé pour vous fournir vos coordonnées de connexion (INE et mot de passe). Enregistrez les et ne les fournissez à personne, car elles vous servent d'accès sur la plateforme.

Génial! Vous venez alors de créer votre compte.

Nota Bene: Si vous ne retrouvez pas les mails dans votre boite de réception, ne vous perdez pas! Cherchez les dans l'onglet "Notifications" ou dans les messages "SPAM" de votre compte.

QUELLES FILIERES CHOISIR?

Groupe Info Etudes

6

Plusieurs bacheliers se posent plein de questions par rapport à leur orientation: Que mettre? Quand mettre? Quel choix? Plusieurs questions que même les parents n'arrivent pas à les résoudre. Vous vous posez plein de questions sans réponse. Cherchez les réponses aux meilleurs endroits: les forums de discussions (les avis des autres étudiants vous seront sûrement utiles), les pages officielles, les sites web, et votre vœux et volonté vous-même.

Lisez le guide et nos conseils: eh oui! Ces petits trucs sont votre boussole pour ces jours. En les parcourant, vous pouvez tomber sur des alternatives que vous n'aviez jamais soupçonnées. N'ayez pas peur du changement, il peut être votre déclic pour l'avenir de votre carrière. Faites un choix de cœur et de raison: votre orientation est importante, elle déterminera la ligne que vous allez suivre. Ça ne fait pas de mal de rêver, par exemple, de la médecine, mais avouez que votre cumul ne le permet pas! Alors inutile de fantasmer sur des rêves irréalistes, concentrez-vous sur les perspectives qui s'offrent à vous. Certainement pas la médecine, mais la physique n'est pas mal non plus! Vous avez toujours voulu faire une langue, mais votre oncle vous bouscule pour faire les sciences compte tenu de votre cumul? Faites la langue, c'est votre propre chemin, et donc personne ne décidera à votre place. Essayez juste, dans votre choix, de « marier » vos envies à la réalité et aux critères de campusen. Alors prenez le temps nécessaire pour comprendre la plate-forme et analyser toutes les possibilités pour faire vos calculs de cumul. Bien vrai que vous devez respecter les dates fixées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. En effet si le délai est dépassé vous allez perdre votre droit à être orienté dans les universités publiques ou privées par l'État.

Prenez alors le temps de bien faire les choses. Pour cela nous vous conseillons de demander des renseignements auprès des anciens, venir assister à nos journées d'informations, où nos équipes vous expliquerons toute la procédure de A à Z, et selon votre cas. Revisitez notre site et notre page et relisez toutes les publications que nous avons déjà faites sur campusen.

Une bonne partie des bacheliers se dit souvent être victime d'une mauvaise orientation par l'État, alors que c'est eux qui n'ont pas bien compris la plateforme ou qui n'ont pas bien ordonné leurs choix. La plateforme vous oriente selon vos notes, vos choix et le quota disponible pour la filière demandée. Cette épreuve de choix d'orientation est certes stressante mais arrivé à sa fin vous seriez soulagés. Alors bonne chance à tous!

COMMENT CHOISIR ET ORDONNER VOS VŒUX?

Avant de commencer, soyez rassurés que les filières qui apparaîtront sur la listes des choix à faire, sont celles dont vous êtes éligibles. Mais être éligible à une filière ne veut pas dire que vous y serez orientés. Elles ne sont que vos possibilités. La plupart des bacheliers sont victimes d'une mauvaise orientation dont ils sont les premiers responsables. Certes nous admettons que le système a quelques failles (Et que ça s'améliore déjà), mais soyez surs que si vous avez bien fait vos choix, vous n'aurez pas de grands problèmes. Comment faire vos choix? Lisez la suite ...

Vous avez déjà créé votre compte, allez à nouveau sur **orientation.campusen.sn** et connectez-vous avec vos paramètres fournis (**INE et mot de passe**). Dans la première fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur "**créer un dossier**", puis sur "**Choisir vos filières**" (Bouton généralement en vert). La page qui s'affiche vous montre les différentes universités, cliquez sur "**Suivant**". Vous serez alors dirigés vers la liste de choix. Pour chaque université, il faut obligatoirement choisir 3 filières. (Pour les scientifiques, ils peuvent en faire jusqu'à 5). Pour chaque filière proposée, vous pouvez voir les détails de sélection (les notes de cumul) en cliquant sur le bouton "**Détails**", qui apparaît à coté, à droite. Vérifiez bien vos différent choix avant de cliquer sur "**Enregistrer**". Classez après vos choix par ordre de préférence: Mettez votre premier choix en premier (Choix n°1). Pour déplacer un choix, c'est simple, cliquez et maintenez la souris pour le déplacer vers le haut ou vers le bas. Une fois ceci bien

fait, cliquez sur "Valider" puis sur "Je confirme". Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Vos choix et votre ordre peuvent être modifiés jusqu'à la date limite qui est toujours fixée par le Ministère. Au-delà de cette date, aucune autre modification ne sera permise.

8

COMMENT SAVOIR SI VOUS ÊTES ORIENTÉS?

Quelques semaines après la clôture des inscriptions, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sortira un communiqué pour annoncer la sortie de la première liste des orientés. Pour vérifier si vous êtes orientés ou pas, rendez-vous à nouveau dans votre dossier campusen et cliquez sur «Détails », Si vous avez vu deux «OUI» en vert, sur une même ligne horizontale, c'est à dire en «Éligible» et «Retenu», sachez que vous êtes orientés dans cette filière. Cette première liste concerne toujours les bacheliers les mieux placés, c'est à dire ayant les meilleurs cumuls dans les filières demandées. Si vous n'êtes pas orientés dans cette liste, vous pouvez avoir la chance de figurer sur la deuxième. Celle-ci apparaîtra quelques temps après la première, ainsi de suite pour la troisième. Dans tous les cas, si vous êtes orientés dans une université publique, vous devez respecter le délai de paiement des frais d'inscriptions auprès des prestataires agrées par le Ministère. Rendezvous dans une agence pour verser votre somme et n'oubliez pas de demander votre reçu. Après la phase d'orientation dans le public, les bacheliers non encore orientés auront la possibilité d'être orientés dans les établissements privés. La procédure est la même: Campusen sera ré-ouvert et vous allez refaire des choix dans les écoles et universités privées en partenariat avec les Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour ce faire, vous allez utiliser vos mêmes paramètres de connexion fournis lors de la première inscription, en suivant les mêmes étapes.

Vous voyez qu'il suffit seulement de suivre la procédure à la règle! Faites le jeu alors.

VOS PREMIERS PAS A L'UNIVERSITE

L'UNIVERSITE, TROP DIFFERENTE DU LYCEE

Tout d'abord bienvenue à l'Université! Quel plus beau rêve de la vie que celui de l'entrée à l'Université? S'ouvre à vous le terrain des savoirs et de la culture! Que vos études vous permettent de découvrir le monde, les autres et ainsi mieux vous connaître vous-même. L'université est un endroit d'échanges, de partages et d'engagement. Vous êtes invités à vous investir activement dans vos études et dans la vie étudiante. Pour vivre pleinement sa vie d'étudiant, il reste encore de trop nombreux obstacles à surmonter : difficulté à trouver un logement ou à se soigner, dépendance vis-àvis de sa famille, les difficultés financières etc.

Venir à l'université c'est entrer dans un tout nouveau milieu, c'est un monde dans lequel se forge réellement la personnalité de l'élève qui devient étudiant. Entrer à l'université c'est apprendre à faire des choix, c'est devenir plus indépendant et plus autonome.

Pour clarifier les choses, il est nécessaire d'insister sur le fait que l'université diffère du lycée sur plusieurs points.

 Tout d'abord, le rythme n'est pas le même qu'au lycée. Vous devez gérer votre temps, vos activités pédagogiques et universitaires, vous ne devez en aucun cas laisser tout le travail s'accumuler sur vous. Entre l'université et le lycée, il y a une grande différence sur la manière

Groupe Info Etudes

de noter les évaluations. C'est aussi difficile de retrouver son rythme normal à l'université, surtout au début. Personne ne vous supervise ou vous contrôle, si ce n'est pas votre meilleur ami ou camarade.

9

- A l'université, vous allez découvrir de nouvelles choses, telles que la vie associative. Chaque facultés ou UFR forme une amicale, des groupes de travail, des clubs de langues ainsi de suite. Vous pouvez aussi vous retrouver dans l'amicale ou l'association des ressortissants de votre région, ville ou village. Cette dernière vous permet d'intégrer facilement la vie universitaire.
- L'entrée à l'université est une manière de construire sa propre vie. Pas de parents avec qui vous allez déjeuner ensemble, pas d'encadreur : Mais retenez qu'il est aussi facile de se perdre une fois au campus.

Pour terminer, il est crucial de noter que l'université marque une nouvelle page dans le cursus scolaire de l'élève. Celui-ci doit y entrer avec un esprit bien préparé car le changement entre l'université et le lycée est totalement radical.

COMMENT FAIRE SA RENTREE A L'UNIVERSITE?

Une fois orientés, vous devrez immédiatement **consulter le site web (ou blog)** de votre université, faculté, UFR, ou département et, bien sûr, avoir un aperçu sur son mode de fonctionnement. Informez-vous surtout des dates fixées pour les inscriptions administratives, les pièces à fournir pour compléter votre dossier, les dates des journées d'informations et du début des enseignements.

Pour découvrir les lieux, certaines universités organisent des journées de prérentrée appelées **journées d'accueil et d'informations** pour découvrir sa future facultés ou UFR. Pendant ces journées vous allez ainsi découvrir l'organisation des études, le système LMD, les services et les lieux incontournables, la Bibliothèque Universitaire (BU), les amphis, le secrétariat, etc. Beaucoup de nouveaux bacheliers ne donnent pas trop d'importance à ces journées et pourtant elles sont capitales pour votre orientation dans la vie universitaire. En effet vous ne pouvez pas bien vivre dans le campus si vous ne maîtrisez pas son organisation.

Mettez-vous au travail tout de suite

C'est le premier conseil à donner aux futurs étudiants, et encore plus si vous arrivez à l'université. Mettez-vous au travail tout de suite. Ne dites pas que vous allez attendre telle ou telle période pour vous concentrer, vous risquez de tout perdre.

Installez-vous bien dans votre nouvelle vie d'étudiant

Aux premiers jours, vous ne connaissez personne et vous aller vous sentir seul, ne vous inquiétez pas. Intégrez-vous rapidement dans les groupe de TD, approchez-vous des anciens étudiants, les **exemplaires**, pas les autres! Faites des tours à la BU, localisez les lieux de vente de ticket pour votre restaurations, les imprimeries, adhérez à un groupe de filière, une organisation de débats autour de votre discipline, il en existe généralement plusieurs par département.

Rentrée universitaire signifie aussi prise d'autonomie. Pour vous assurer un démarrage réussi, votre vie en dehors de la fac est donc primordiale. Si vous arrivez dans une nouvelle ville pour vos études,

pensez à repérer les transports pour vous rendre à la faculté, si vous n'êtes pas logés au campus. Renseignez-vous sur le transport (quel bus prendre ?), codifications, bourses. Il sera ainsi plus facile de vous concentrer sur vos études si vous maitrisez déjà tout ceci.

QUELQUES CONSEILS POUR BIEN ASSISTER AUX COURS

Ne pas arriver en retard

Vous aurez l'impression que vous perdez du temps en venant avant l'heure, mais ça paye. Il faut arriver systématiquement avant le cours pour s'assurer d'une bonne place. En effet il est impossible de rester concentré 4 heures d'affilée si on est assis par terre. ET si vous venez en retard, vous risquez de ne pas avoir une bonne place. En effet dans les amphis, il n'y a pas souvent assez de places pour tous.

Autre chose: Maitrisez tous les chemins et raccourcis pour venir aux cours.

Ne pas vous laissez prendre par les autres

Une fois au cours, concentrez-vous pour éviter de se laisser distraire par les bruits, les allers et venues des uns et des autres... En effet d'autres étudiants peuvent avoir d'autres activités, parfois fêtardes au moment où vous avez cours.

Fixez vos objectifs et respectez-les!

Fixer ses objectifs c'est mettre dans la tête ce que vous voulez devenir et comment s'y mettre pour y arriver. Les objectifs d'un étudiant en Médecine ne sont pas identiques à ceux d'un futur juriste. Toute fois l'un ou l'autre doit avoir sa propre méthode d'apprentissage.

LES LIEUX A LOCALISER

Oubliez déjà le lycée, l'université est totalement différente : plus grand, plus d'élèves, plus d'autonomie... Pour prendre vos repères, voici les lieux à connaître rapidement.

LA BU (BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE)

La bibliothèque universitaire est souvent le lieu des révisions. Il faut avoir l'habitude d'y aller dès la rentrée. Plus ou moins grande selon l'établissement, elle est adaptée aux filières enseignées dans votre université.

Elle est équipée de tables pour travailler en silence, d'ordinateurs et d'imprimantes (les impressions sont souvent payantes) : pratique si vous n'en avez pas.

LE RU (RESTAURANT UNIVERSITAIRE)

Gérés par les Centres régionaux des œuvres universitaires (Par exemple le centre des œuvres universitaires de Dakar « COUD », le Centre Régional des œuvres universitaires de Saint Louis « CROUS », etc), les RU sont présents dans toutes les universités. Ils peuvent être complétés par des cafétérias dispersés dans le campus. Les RU des universités sénégalaises proposent des repas aux plats nationaux, subventionnés par l'Etat. Le repas revient à l'étudiant comme suit : 75 FCFA le prix du ticket pour le petit-déjeuner, 150 FCFA pour le déjeuner, 150 FCFA pour le diner. Pour entrer dans une RU, il vous faut alors présenter un ticket et votre carte d'étudiant. Pendant les premières semaines où vous n'avez pas encore reçu votre carte d'étudiant, vous pouvez vous présenter avec votre relevé de notes ou attestation du baccalauréat.

LES AMPHIS

A l'université, il n'y a pas de salles de classe comme au lycée. Place aux amphithéâtres (Amphis), c'est le lieu où vous allez suivre vos cours. Rappelez-vous que vous devez venir tôt pour avoir une bonne place.

Pendant les cours, il n'y a pas question de demander au professeur de répéter. Il faut vous habiter à la prise de note rapide. Complétez vos cours avec vos groupes de travail, l'internet est aussi là ...

La présence à ces cours "magistraux" n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé d'y assister. Il n'y a rien de pire que réviser une matière que l'on n'a pas suivie en cours.

LES SALLES DE TD

Il s'agit des salles où vous aller faire vos TRAVAUX DIRIGES (TD). Ce sont des travaux pour approfondir ce qui vous a été enseigné lors des cours magistraux. Les conditions ressemblent un peu à une salle de classe du lycée.

LE SERVICE DE LA SCOLARITE

Vous y êtes sûrement allé pour vous inscrire. Vous allez certainement y retourner pour obtenir des documents (comme les relevés de notes ou votre carte d'étudiant) et des renseignements. Le service de la scolarité est votre interlocuteur pour toutes les questions administratives et relatives aux examens.

LE SIEGE DES ASSOCIATIONS ET DES AMICALES D'ETUDIANTS

Et oui ! L'amicale est comme un syndicat pour l'étudiant. Les syndicats étudiants disposent également des droits devant l'administration. Les délégués, composant une amicale sont chargés de vous représenter au niveau de certaines prises de décision de l'administration. Ils réclament l'amélioration des conditions de vie des étudiants, s'opposer à certaines décisions administratives (Session unique,

exclusion d'un étudiant, etc). A l'Université Gaston Berger de Saint Louis, il y a par exemple la Coordination des Etudiants de Saint Louis (CESL) qui regroupe toutes les amicales de facultés de ladite université.

12

L'ORGANISATION DES ETUDES A L'UNIVERSITE – LE SYSTEME LMD

Le système LMD est basé sur une architecture en trois grades (le grade de Licence (L) ; le grade de Master (M) et le grade de Doctorat (D)), une organisation des formations universitaires en semestres et en unités d'enseignements (UE) capitalisables et une mise en œuvre d'un système de crédit.

LES GRADES

Le grade sanctionne la fin d'un cycle. Le Baccalauréat sanctionne la fin du cycle secondaire (Lycée) et constitue le premier grade universitaire (grade de référence). Ainsi dans le cursus universitaire, selon le système LMD, le grade Licence sanctionne la fin du premier cycle, le grade Master la fin du second cycle et le grade Doctorat la fin du troisième cycle.

Le grade de référence (Baccalauréat) permet à certaines institutions universitaires d'utiliser l'appellation 3, 5, 8 : Bac + 3 (L) ; Bac + 5 (M) et Bac + 8 (D).

Il faut faire la différence entre grade et titre : le titre est un diplôme intermédiaire (DEUG, DUES, Maitrise, etc.) délivré à la demande de l'intéressé.

NB : Il faut remarquer l'existence de certaines institutions qui offrent des cycles courts ; c'est le cas de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), de l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar. Ce type de formation est logé dans la catégorie des cycles professionnels courts. La fin du cycle est sanctionnée par le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT).

LE SEMESTRE

Le semestre est la durée périodique des enseignements, il recouvre un certain nombre d'unités d'enseignements (UE). Une année universitaire compte deux (02) semestres, chaque semestre dure 14 ou 16 semaines.

La semestrialisation est l'un des principes du système LMD. Les enseignements sont organisés en semestres et non plus en années.

Le grade de Licence compte six (06) semestres, il est organisé en trois niveaux :

13

- 1. Licence 1 (L1) comprend le semestre 1 (S1) et le semestre 2 (S2);
- 2. Licence 2 (L2) comprend le semestre 3 (S3) et le semestre 4 (S4) ;
- 3. Licence 3 (L3) comprend le semestre 5 (S5) et le semestre 6 (S6).

NB : Il existe des Licences professionnelles et des Licences académiques

Le grade de Master compte quatre (04) semestres, il est organisé en deux niveaux :

- 1. Master 1 (M1) comprend le semestre 7 (S7) et le semestre 8 (S8) ;
- 2. Master 2 (M2) comprend le semestre 9 (S9) et le semestre 10 (S10).

NB : Il existe des Masters professionnels, des Masters de recherche.

Le grade de Doctorat compte six (06) semestres, il est organisé en trois niveaux :

- 1. Le Doctorat 1 (D1) comprend le semestre 11 (S11) et le semestre 12 (S12) ;
- 2. Le Doctorat 2 (D2) comprend le semestre 13 (S13) et le semestre 14 (S14) ;
- 3. Le Doctorat 3 (D3) comprend le semestre 15 (S15) et le semestre 16 (S16).

Ainsi dans le système LMD, il faut seize (16) semestres pour obtenir le Doctorat.

NB: Le principe de semestrialisation suppose que la rentrée universitaire se fasse plutôt. Le passage d'un grade à un autre ne peut pas être automatique dans une institution universitaire. Les établissements ou filières définissent les conditions d'admission à chaque grade. Par exemple, le Master pour tous n'existe pas, seuls les meilleurs seront sélectionnés en M1.

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Elle constitue l'unité de base du programme de formation. L'unité d'enseignement (UE) est une subdivision autonome et cohérente d'un parcours de formation. Une fois validée, elle est acquise pour toujours : on dit que l'UE validée est capitalisable.

Chaque UE est composée de matières que l'on nomme éléments constitutifs (e.c.)

Quatre types d'UE peuvent exister dans un programme de formation : les UE fondamentales, les UE optionnelles, les UE transversales et les UE libres.

 Les UE fondamentales renferment les enseignements que tous les étudiants d'une filière doivent suivre.

14

- Les UE optionnelles concernent les enseignements réservés à une catégorie d'étudiants dans une filière : approfondissement ou professionnalisation.
- Les UE transversaux renferment les enseignements (destinés à donner des outils) que les étudiants d'horizons divers peuvent suivre ensemble : langue ; Informatique ; etc.
- Les UE libres concernent les enseignements que peut choisir l'étudiant selon ses besoins et ses gouts : animation culturelle et sportive, etc.

LE SYSTEME DE CREDIT

Le crédit est la quantité déterminant la valeur d'une unité d'enseignement (UE), il traduit la qualité de la charge de travail d'un étudiant. Un crédit équivaut à 20 heures de charge de travail.

La charge de travail d'un étudiant durant un semestre est estimée à 600 heures (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, séminaires, stages, travail personnel de l'étudiant (TPE)). Cette charge de travail correspond à 30 crédits. Il appartient à l'équipe pédagogique de répartir ces 30 crédits (donc ces 600 heures) entre les différentes unités d'enseignements (UE) qui composent le semestre. Cette équipe pédagogique répartit aussi le crédit alloué à chaque UE entre les différents éléments constitutifs (e.c.). Cette répartition des 30 crédits du semestre est présentée à l'étudiant sous forme de tableau appelé « maquette pédagogique ».

VALIDATION-CAPITALISATION-COMPENSATION

VALIDATION D'UNE UE

Une UE est validée si, à la délibération, l'étudiant est déclaré obtenir au moins une moyenne arithmétique de 10/20 sur l'ensemble des éléments constitutifs la composant.

Pour obtenir cette moyenne deux situations peuvent se produire :

- L'étudiant a eu 10/20 ou plus dans tous les éléments constitutifs composant l'UE; c'est la validation de droit de l'UE.
- L'étudiant a eu une note inférieure à 10/20; mais au moins supérieure ou égale à la note éliminatoire fixée par l'équipe pédagogique; dans certains éléments constitutifs. En faisant la moyenne arithmétique de l'ensemble des notes des e.c. composant l'UE, il obtient une note supérieure ou égale à 10/20. L'UE est validée selon le principe de compensation intra-UE.

Une UE validée est acquise pour toujours, c'est le principe de la capitalisation des UE. Une UE

capitalisée est transférable au sein de l'Université et dans d'autres universités sous réserve de

certaines conditions fixées par l'équipe pédagogique accueillante.

VALIDATION D'UN SEMESTRE

Pour valider un semestre, il faut valider une à une toutes les UE composant le semestre. En raison du

caractère professionnel de ses offres de formation l'Université de Thiès ne pratique pas la

compensation inter-UE.

Si un semestre est valide, l'étudiant obtient les 30 crédits pour toujours.

VALIDATION DES GRADES

Pour valider le grade de Licence, il faut valider les niveaux L1, L2 et L3. Puisque chacun de ces

niveaux comprend 2 semestres, il faut donc les valider tous. Ainsi, si l'étudiant obtient 180 crédits

(6*30 crédits), il a validé le grade de Licence.

Pour valider le grade de Master, il faut valider les niveaux M1 et M2. Chacun de ces niveaux est

composé de deux semestres, donc il faut 120 crédits (4*30) pour prétendre au grade de Master.

Pour valider le grade de Doctorat, il faut obtenir 180 crédits (6*30) répartis entre les trois niveaux D1,

D2 et D3.

MODE DE PROMOTION AU SEIN D'UN GRADE

Dans le système LMD, l'idéal c'est de délibérer à la fin de chaque semestre pour donner les

statistiques sur la promotion des étudiants.

Pour passer d'un semestre à un autre, l'étudiant doit valider :

(1) les UE (correspondant à 30 crédits) du premier semestre (passage de droit)

(2) ou 75% des UE du premier semestre correspondant à 23 crédits environs (passage

conditionnel).

Pour passer de L1 à L2, l'étudiant doit :

Groupe Info Etudes

15

- (1) valider les deux semestres de L1 (correspondant à 60 crédits); c'est le principe du passage de droit :
- 16
- (2) ou valider 75% des UE de L1 (correspondant à 45 crédits); c'est le principe du passage conditionnel.

Pour passer de L2 à L3, l'étudiant doit :

- (1) valider toutes les UE de L1 et L2 (correspondant à 120 crédits); c'est le principe du passage de droit;
- (2) obtenir 105 crédits sur 120, c'est le principe du passage conditionnel.

NB: La durée accordée à un étudiant pour achever le grade de Licence ne peut dépasser quatre (4) années.

Pour passer de M1 à M2, l'étudiant doit :

- (1) valider les deux semestres de M1 (passage de droit);
- (2) valider 75% des UE de M1 (correspondant à 45 crédits) (passage conditionnel).

NB: La durée accordée à un étudiant pour achever le grade de Master ne peut dépasser trois (3) années.

LES BOURSES

LES BOURSES PUBLIQUES

La nouvelle politique d'attribution des allocations d'études, régie par l'arrêté n°00532 du 15 Janvier 2015, prévoit deux(02) catégories d'allocations d'études:

- Les bourses pédagogiques qui représentent 70% du total des bourses allouées aux nouveaux bacheliers et;
- les bourses sociales.

LES BOURSES PÉDAGOGIQUES

Elles sont attribuées aux étudiants admis au premier tour de la session normale du baccalauréat et inscrits sur campusen, suivant les critères ci-dessous:

17

Les bourses pédagogiques comprennent:

Les bourses d'excellence nationales accordées aux bacheliers de toutes les séries ayant obtenu la mention «très bien» ou «bien»;

Les bourses entières destinées aux étudiants de toutes les séries ayant obtenue la mention «assez bien» et les étudiants admis, par voie de concours ou de sélection, dans une Ecole ou un Institut;

Les demi-bourses accordées aux bacheliers ayant la mention «passable» comme suit:

Pour les bacheliers de la série «L2» ayant obtenue la moyenne de 10,5/20 pour les garçons ou 10,1/20 pour les filles;

Pour les bacheliers des autres séries: avoir une moyenne de 10/20.

NB: Tout bachelier qui remplit l'un des critères ci-dessus et qui constate qu'il a été omis sera rétabli dans ses droits dès qu'il aura fourni à la Direction des Bourses les éléments de preuve.

LES BOURSES SOCIALES

Elles ont le même taux qu'une demi-bourse et sont attribuées sur la base de critères tant pédagogiques (moyenne au baccalauréat) que sociaux. L'étudiant n'ayant pas bénéficié d'une bourse pédagogique doit constituer son dossier qu'il doit déposer à la Direction des bourses. Le dépôt peut se faire par l'étudiant en personne ou par le biais de l'amicale de sa faculté.

LES AIDES D'ETAT

Elles sont attribuées aux étudiants n'ayant bénéficié ni d'une bourse pédagogique, ni d'une bourse sociales. Les attributions se font souvent en fin d'années.

LES BOURSES DU PRIVE

Les étudiants orientés dans les universités privées ne doivent pas faire de dépôts pour les bourses sociales. C'est leurs établissements qui se chargent du dépôt des dossiers à la Direction des Bourses. Selon leur cas, lls bénéficieront soit d'une aide, soit d'une demi-bourse, soit d'une bourse entière. NB: Vous pouvez alors vous rapprocher auprès des services de votre établissement. Les conditions d'attribution des bourses dans le privé se passent comme suit:

1. A la première année: Tous les bacheliers orientés dans les établissements supérieurs privés perçoivent une aide (60 000 Francs) sauf 2 cas:

Cas 1: fraude: Comme on l'a noté en 2013 dans une école où tous les étudiants avaient une demibourse alors que dans les autres écoles les étudiants avaient une aide. Cas 2: Un bachelier peut passer au premier tour avec une moyenne de 12 par exemple au bac. Maintenant par malchance ou par indisponibilité, il n'a pas réussi à s'acquitter des droits d'inscription via les prestataires de transfert d'argent. Il peut être orienté dans le privé. Il peut alors bénéficier d'une demi-bourse ou bourse.

- 2. A la 2e année: Si un étudiant passe en classe supérieure avec au minimum 14, il n'obtiendra que la demi-bourse sinon il reste avec l'aide qu'il avait en première année.
- 3. A la 3e année: Si un étudiant passe avec 14 de moyenne générale au minimum et qu'il avait la demi-bourse l'année passée, il aura la bourse entière sinon il aura la demi-bourse.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

SITES WEB ET LIENS UTILES

www.mesr.gouv.sn

www.campusen.sn

www.ucad.sn

www.uvs.sn

www.ugb.sn

www.univ-thies.sn

www.uadb.edu.sn

www.univ.zig.sn

www.ept.sn

www.esp.sn

www.ensae.sn

www.ensa.sn

www.officedubac.sn

www.infoetudes.com

www.unapees.com

www.concoursn.com

www.journnaluniversitaire.com

www.facebook.com/infoetudes

ADRESSES ET CONTACTS

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :

Adresse. Allées Papa Guéye FALL - BP 36005 - Dakar. Téléphone. 33 849 75 52 / 33 849 75 56

Direction des Bourses

Ses nouveaux locaux, sis à la rue Docteur Thèze, en face du trésor Public.

DIRECTION DES EXAMENS, CONCOURS PROFESSIONNELS ET CERTIFICATIONS (DECPC) Avenue

Bourguiba X Rue 14 Castors en face SENELEC 1er étage Tel : 338643803 / Fax : 33864379

Ce document a été téléchargé sur www.infoetudes.com

Pour plus de documents téléchargeables (Epreuves d'examens ou de concours, exemples de demandes manuscrites pour un concours ou pour une offre de bourse, lettre de motivation ou CV)

Rendez-vous sur :

www.infoetudes.com

Miroir de l'école sénégalaise

Groupe Info Etudes

19